

LA GESTION COMPTABLE DU PATRIMOINE – LES DIFFICULTÉS COMPTABLES ET LEUR TRAITEMENT

ENJEUX

La comptabilisation des opérations liées au patrimoine, depuis sa construction jusqu'à sa cession ou sa démolition, nécessite une spécialisation poussée du fait de l'évolution constante des normes comptables et fiscales. Les personnes en charge de cette mission doivent renforcer leurs compétences dans ce domaine afin de garantir que le patrimoine soit correctement valorisé en emplois et en ressources et ainsi, permettre de donner une image fidèle de la situation financière de l'organisme.

PUBLIC

Comptable en charge du patrimoine et encadrement des services comptables et financiers.

OBJECTIFS

- › traiter les difficultés comptables relatives :
 - aux opérations neuves
 - à la maintenance
 - aux réhabilitations
 - aux démolitions
 - aux cessions
- › examiner les difficultés comptables liées aux opérations de fin d'exercice.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Les exposés de l'animateur sont suivis d'exercices d'application.

PRÉ-REQUIS

Connaître les bases de la comptabilité générale

ANIMATION

Christian VOLPI, Consultant formateur spécialisé en gestion financière et comptable.

DATES CLASSE VIRTUELLE

- 3 - 4 et 7 février 2025
- 19 - 20 mai et 2 juin 2025
- 8 - 9 septembre et 18 septembre 2025
- 8 - 9 décembre et 16 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **En cours d'exercice**
 - › traitement détaillé du coût de production - éléments de la charge foncière - contenu de la base amortissable
 - › la comptabilisation par composants
 - › les financements : subventions - emprunts - fonds propres
 - › le déroulement fiscal de l'opération - récupération de la TVA - l'assiette de tva et la livraison à soi-même
 - › le gros entretien : typologie des opérations, les seuils significatifs
 - › la réhabilitation du patrimoine et les remplacements de composants
 - › les démolitions et les cessions : traitement des coûts et des financements, apurement de l'actif et des emprunts, les plus-values et leur affectation
- **Lors des opérations de fin d'exercice**
 - › la gestion du plan pluriannuel d'entretien : la mise à jour du plan et l'ajustement de la provision
 - › les coûts internes
 - › la TVA
 - › l'amortissement des composants
 - › les provisions pour dépréciation
 - › le rapprochement avec la Fiche de Situation Financière et Comptable.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 2350 EUROS - 21 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Anne de POULPIQUET - 06 61 15 23 39. anne.de-poulpiquet@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr